

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"
François de Cuville



LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations Février 2012

Edito



Il nous a quittés A Dieu, l'Ami.

Il y a des moments où l'émotion se devine plus aisément qu'elle ne s'exprime.

Je voudrais pouvoir dire, aussi simplement que je le ressens, à chacun des proches de Daniel, combien leur douleur est la mienne, combien je suis avec eux et à quel point je suis pleinement, douloureusement des vôtres, chère Nelly, cher Rodolphe, chère Marie-Dominique.

Perdre un ami, perdre son adjoint, c'est renoncer à une part de soi-même, c'est devoir accepter l'absence, son injustice et son mystère.

Mais cette fois, je mesure la réalité d'un sentiment simple : quand les amis, les vrais, nous quittent, ils ne nous quittent pas.

Sa présence, son sourire, son attention aux autres, sa bienveillance, son exigence et sa profonde humanité se situent au-delà du temps. Et j'ai l'impression, en ce moment si dur pour nous tous, qu'il ne cessera jamais vraiment de nous accompagner.

J'ai rencontré Daniel, il y a maintenant près de 30 ans auprès de Monsieur et Madame Préaux, mon prédécesseur à la mairie. J'ai tout de suite été frappé par cette personnalité hors du commun, où alternaient simplicité, autorité et humour.

C'était, comme on dit très simplement, quelqu'un de bien : il était généreux, vif, et il avait l'art de mettre les gens à l'aise.

Je voudrais pouvoir exprimer mon émotion avec des mots aussi purs que les sentiments que j'éprouve, mais je prends plus que jamais conscience du problème attaché aux mots qui servent à exprimer les sentiments : il y a des mots qu'on sort de sa poche et des mots qu'on s'arrache du cœur, et malheureusement ce sont les mêmes. Disons qu'il aimait la vie : et ... ce que la vie lui a donné... il le lui a rendu... au centuple....

Lorsque ce brillant ingénieur commercial a été élu au Conseil municipal, il a commencé très vite à s'occuper du Comité des fêtes ; il y a vu une occasion : celle d'exprimer toutes les facettes de sa personnalité, de ses passions, de ses goûts, son insatiable imagination.

Par sa disponibilité, par sa patience et par son énergie, c'est lui, en grande partie, qui a fait de la vie culturelle, festive, civique de notre commune ce que nous voyons aujourd'hui :

le Noël des enfants,

la fête des Mères,

la galette des Rois,

les dîners à thèmes,

les sons et lumières dans le parc,

le repas des Anciens dans la salle de chasse du château,

le feu d'artifice du 14 juillet

mais aussi... la réception de la Première Dame de France puis de l'Ancien Premier Ministre du Gouvernement, en passant par l'académie de Rouen... et encore l'aménagement de l'école, de la cuisine du Comité des fêtes, et encore, parce que c'était un homme de foi : la messe en plein air, la procession de Saint-Fiacre, le tout au carrefour de la culture, de la religion, de la tradition, de la création, de l'irrévérence et de la liberté.

Il manquera à Bois-Héroult. Notre commune sait, je le dis en son nom, ce qu'elle doit à son talent et à sa grande indépendance d'esprit.

Fidélité, loyauté, liberté : ce sont les mots qui viennent spontanément pour évoquer une telle mémoire.

Jusqu'au bout, même quand le combat contre la maladie devenait inégal, il ne s'est jamais départi de sa dignité et de cette distance si souriante avec les êtres et les choses, qui mettaient une gravité et une légèreté dans chacun de ses actes. Il aura été pour moi, jusqu'au dernier jour, un ami irremplaçable, et il ne sera pas remplacé.

A tous les siens, je tiens à dire avec la plus grande affection, que leur peine est la nôtre, et que le souvenir de notre ami sera pour nous un encouragement à la vie !

Je vous remercie.



Edouard de LAMAZE Maire



AVIS A LA POPULATION

LES VŒUX DU MAIRE

Article publié dans « le Bulletin » le 24 janvier 2012 :
« l'aire de mise en valeur du patrimoine adoptée ».

« De nombreux Héroldiens s'étaient donné rendez-vous ce dimanche pour la présentation des vœux de leur premier magistrat, Edouard de Lamaze. Mais avant de présenter l'ensemble des projets à venir, l'assemblée a tenu une minute de silence en hommage à Daniel Chevalier, décédé l'année dernière, ancien maire adjoint et président du comité des fêtes. L'élu a ensuite annoncé la naissance de 2 enfants, et l'arrivée de 3 familles, mais pas de célébration de mariage. Et, fierté d'Edouard de Lamaze, qui comptabilise 142 électeurs au 31 décembre 2011 dans sa commune.

L'aire de mise en valeur du patrimoine (l'AMVP) s'inscrit comme une des lignes de conduite pour cette nouvelle année. Après Dieppe et Le Havre, Bois-Hérault est la troisième commune à pouvoir en bénéficier. Mais de quoi s'agit-il ? Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP ou AMVAP) est, en droit de l'urbanisme français, une servitude d'utilité publique ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ». Les AMVAP ont été instituées par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 en remplacement des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Chaque administré dont l'objectif est d'améliorer l'habitat dans le but de conserver et de mettre en valeur l'ensemble de l'environnement, pourra être subventionné.



Logement social : la mairie a fait l'acquisition d'un bâtiment, aujourd'hui habité. Des travaux vont y être effectués pour améliorer les conditions de vie des locataires.

L'école : pas question de fermer l'école de Bois-Hérault, mais juste de permettre aux enfants de la commune de suivre un second cycle scolaire correctement. Ainsi ce projet de construction d'une école est un projet commun avec Bosc-Bordel.

L'assainissement : le projet d'assainissement collectif entre les communes de Bosc-Bordel, Bosc-Edeline et Bois-Hérault se fera. L'élu a souligné le retrait de la mairie de Bois-Guilbert. L'assainissement se fera entre Bosc-Bordel, Mont-Rouvel et Bosc-Edeline, sur le plateau.

Internet : Edouard de Lamaze a rejeté l'ensemble des propositions faites par les opérateurs et souhaite que l'ADSL soit offert à tous et pour tous.

L'allocation du premier magistrat s'est terminée par la nécessité de fusionner, au travers de la communauté de communes avec celle des Portes nord-ouest de Rouen, et de rester solidaires pour le refus d'une prison sur le canton.

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié et la galette des rois offerts par le comité des fêtes. »



DEUX SEMAINES AU LIBAN

Par Léonie DUHAMEL

Au mois de novembre 2010, je suis partie au Liban dans le cadre de mes études de commerce international. Avec une autre étudiante, Najma, j'ai réalisé un stage de deux semaines à Beyrouth, capitale du Liban. Notre objectif était de prospecter de nouveaux clients pour l'entreprise française Burod'oc. Cette entreprise, située à Darnétal, commercialise en France du mobilier de bureau neuf et d'occasion. Elle est aussi le fournisseur exclusif du magasin ODF (Office Design Furniture) situé à Beyrouth. Par le biais de rendez-vous et de distribution de brochures, nous avons pu faire beaucoup de rencontres, les Libanais sont des personnes très ouvertes, chaleureuses et généreuses.

Le Liban est la plateforme du Moyen-Orient. Situé au centre du Golfe Oriental de la Méditerranée, il a des frontières communes avec la Syrie au nord et à l'est, ainsi qu'avec la Palestine au sud. L'ouest du Liban est entièrement côtier. Avec une superficie de 10 400 km², le Liban est 55 fois plus petit que la France, il compte 4,1 millions d'habitants dont 86% sont urbains.

Ce pays est connu pour la pluralité de ses confessions religieuses (18 communautés), la complexité de son gouvernement.

Sa politique est fondée sur une répartition plus ou moins proportionnelle du pouvoir selon le poids de chaque communauté religieuse, c'est le confessionnalisme.

La plupart des Libanais parlent français, anglais et arabe.

La France est le premier investisseur au Liban. La reprise de l'activité économique au Liban a permis une très forte progression des exportations françaises qui ont dépassé le milliard d'euros en 2008 soit plus 41% par rapport à 2007.

Le Liban offre une diversité de paysages, bord de mer, montagne, désert. Nous avons eu la chance de pouvoir profiter de la plupart de ces paysages. La nourriture libanaise est très connue (à goûter absolument) ainsi que son vin produit dans la vallée de la Bekaa. Surnommée autrefois « le Paris du Moyen Orient », la ville de Beyrouth a subi de lourds dommages pendant la guerre. Grâce à la reconstruction, la ville a vu renaître de très jolis quartiers comme le centre-ville où l'on trouve la mosquée Mohamed el-Amine au dôme bleu, ainsi que la place de l'Etoile.

La corniche située le long de la côte permet de se promener en admirant le « rocher aux pigeons », emblème le plus célèbre de Beyrouth, sorte d'aiguille d'Étretat libanaise.

Byblos, ville située au nord de Beyrouth, fondée en 5 000 avant Jésus-Christ, fût une plaque tournante du commerce du Moyen-Orient. Il s'agit aujourd'hui essentiellement d'une ville touristique, où l'on vient visiter le port, les ruines antiques, ... Je remercie M. Marc Mercier, dirigeant de Burod'oc, M. Walid Zeidan pour son accueil ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidée à réaliser ce projet.



Mosquée el-Amine (Beyrouth)



Rocher aux Pigeons (Beyrouth)

FACEBOOK DE BOIS-HEROULT



Daniel Chevalier



Repas des Anciens à Forges-les-Eaux



Gilbert Carpentier
Président des Anciens Combattants



Repas des Anciens à Forges-les-Eaux



Priscilla de Lamaze
et Hubert Leseigneur



Galette du Comité des Fêtes



Tables des convives



Claudette André
et Dominique Bourgeois



Le Roi et la Reine



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2011 (pour le compte-rendu intégral, merci de vous rendre sur le site www.bois-heroult.fr)

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal observe une minute de silence en la mémoire de M. Daniel CHEVALIER, Maire Adjoint décédé le 14 novembre. Monsieur le Maire rappelle que M. Daniel CHEVALIER a été élu membre du Comité des Fêtes en 1983 et président de ce même comité en 1989 et ce jusqu'au 31 janvier 2007. M. Daniel CHEVALIER a été élu Conseiller Municipal en mars 1989 puis Maire Adjoint en mars 2008. Il a exercé ce mandat jusqu'au bout malgré sa maladie. M. Daniel CHEVALIER assurait fidèlement ses permanences et avait un intérêt constant pour la commune et ses administrés. L'intérêt général guidait toujours ses décisions. Monsieur le Maire et son Conseil Municipal adressent à sa famille ses plus profondes et sincères condoléances

DELIBERATION N° 2011 /037

Prêt relais

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des caractéristiques de l'offre de financement et des conditions générales proposées par la BRED BANQUE POPULAIRE, Société Anonyme Coopérative de banque populaire, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit et après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les conditions particulières formant l'ensemble du contrat du prêt à intervenir avec la BRED BANQUE POPULAIRE et à procéder ultérieurement, sans autre délibération et, à son initiative, aux diverses opérations prévues dans ce contrat de prêt et reçoit tout pouvoir à cet effet.

DELIBERATION N° 2011/038

Suite au décès de M. Daniel CHEVALIER adjoint au maire, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de revoir la composition des commissions communales :

FINANCES, BUDGET ET IMPOTS

- M. Edouard de LAMAZE, Président,
- Mme Eliane COEFFIER, Vice-présidente,
- M. Hubert LESEIGNEUR, Vice-président,

- Mme Carole LECHEVALIER,
 - M. François FOULON
- ### CHEMINS ET SECURITE
- M. Edouard de LAMAZE, Président,
 - M. François FOULON, Vice-président,
 - M. Hubert LESEIGNEUR.

BATIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS

- M. Edouard de LAMAZE, Président,
- M. Michel TUGOT DORIS Vice-président,
- M. Dominique BOURGAIS,
- Mme Eliane COEFFIER

CIMETIERE

- M. Edouard de LAMAZE, Président,
- Mme Eliane COEFFIER, Vice-présidente,
- M. Rodolphe CHEVALIER

JEUNESSES, SPORTS, LOISIRS

- M. Edouard de LAMAZE, Président,
- Melle Florence BERTIN, Vice-présidente,
- M. Rodolphe CHEVALIER,
- Mme Carole LECHEVALIER,
- M. François FOULON

RESPONSABLE DE L'EMPLOYE COMMUNAL

- M. Hubert LESEIGNEUR,
- M. Michel TUGOT DORIS

RESPONSABLE DE LUDISPORT

- Melle Florence BERTIN

COMITE DES FETES

- Président : M. Dominique BOURGAIS,
- Vice-président : M. David LESEIGNEUR,
- Trésorier : M. Louis Anselme de LAMAZE,
- Secrétaire : Mme Delphine DEVOS,
- Adjointe : Mme Valérie FOULON,
- Vice trésorier : M. Philippe MASQUELIER

CCAS

- Mme Eliane COEFFIER, Présidente,
- M. Edouard de LAMAZE,
- Mme Marie Magdeleine LOISEL,
- Melle Florence BERTIN,
- M. Dominique BOURGAI.

DELIBERATION N° 2011/039

Délégué suppléant syndicat Intercommunal d'alimentation eau potable et d'assainissement de la région de Sigy-en-Bray. Est élu à l'unanimité des membres présents M. Michel TUGOT DORIS en remplacement de M. Daniel CHEVALIER.

DELIBERATION N° 2011/040

Postes d'adjoints au Maire

Monsieur le Maire indique que M. Daniel CHEVALIER était deuxième adjoint et conformément à la loi, il n'y a pas d'obligation

de procéder à des élections pour élire un adjoint en remplacement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rester à deux postes d'adjoints au maire.

DELIBERATION N° 2011/043

Demande de subvention pour l'implantation de haies

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter du Conseil Général une subvention pour l'implantation de haies hautes et basses afin de délimiter certaines parcelles dans le centre bourg et dans les dits hameaux « la Quesne et le Mont-Rouvel ».

Ces plantations qui seront de haies vives traditionnelles comprendront environ 4 kms. Il sera signé entre les propriétaires et la commune une convention et **rappelé** les conditions de l'octroi de ladite subvention. Monsieur le Maire reçoit tout pouvoir à cet effet.



AGENDA DU MAIRE

- **6 octobre 2011 :**
Réunion CCME à Héronnelles
- **11 novembre 2011 :**
Cérémonie Monument aux Morts
- **16 novembre 2011 :**
Réunion CCME à Bosc-Edeline
- **18 novembre 2011 :**
Conseil municipal
- **25 novembre 2011 :**
Réunion publique sur le thème de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) avec M. Gabriel de Vulpillières, chef adjoint de l'unité « gestion des mesures de marché » à la Direction générale « Agriculture et développement rural » de la Commission européenne.
- **9 décembre 2011 :**
- Réunion syndicat d'eau à Sigy-en-Bray
- Réunion AMVAP en mairie
- **13 février 2012 :**
Assemblée générale de coopération culturelle du Pays entre Seine et Bray

INFORMATIONS GENERALES

TELEPHONES UTILES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmes : 17
- Ambulance M. Mme ELIE : 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00
- Médecins
 - P. Duret : 02 35 34 09 36
 - M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36
 - Mmes Natis et Lebourg : 02 34 34 41 41
- Vétérinaires
 - F. Thomas : 02 35 34 40 06
 - W. Addey : 02 35 34 40 06
 - V. Lamoine : 02 35 34 40 06
- Pharmacie : A. Herrou : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise : 02 35 34 31 06

- Assistantes Sociales :
 - Madame Lemoine,
 - Madame Lateurtre,
 - Madame Denibas.
- Consultation nourrisson : Dr Maurey
- Conseillère en économie sociale et familiale : Mme Cantrel
- Conseillère ESF-APA : Mlle Parisy
- Banque alimentaire : distribution de colis. Dépôt des demandes en Mairie. Ancien Centre de Secours, Mme Robinet, 1 jeudi sur 2 de 16h00 à 16h30.
- Service de car - VEOLIA : plusieurs allers-retours par jour Buchy - Rouen (A/R : 2 €).
- Location de salle (Commune uniquement) Mme Ouvril : 06 08 16 38 73

- ADMR (Association d'aide aux personnes âgées) - Mme Soulas, Présidente : 02 35 34 93 91
 - lundi : 9h30 - 13h30 / 14h - 17h
 - mardi : 13h30 - 18h
 - mercredi : 9h - 12h30 / 13h - 16h30
 - jeudi : 14h - 16h
 - vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
- **OUVERTURE DE LA MAIRIE :**
 - mardi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
 - jeudi : 14h00 - 18h30
- **PERMANENCE DES ADJOINTS :**
 - mardi : 14h00 - 16h00
- **PERMANENCE DU MAIRE :**
 - Samedi matin sur rendez-vous
 - Tél. : 02 35 34 44 37 - Fax : 02 35 34 29 47
 - E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr